



Réintégration Soutien individuel et collectif

À la suite de l'absence d'un employé, chacun a un rôle à jouer à l'égard de sa réintégration dans le milieu de travail. Certains problèmes ont pu survenir avant cette absence et avoir laissé des marques sur l'employé, l'équipe et le gestionnaire. Il arrive fréquemment au cours de l'absence que les membres de l'équipe révèlent des détails que le gestionnaire pouvait ne pas connaître. L'absence s'explique peut-être par un grand nombre de comportements et de dynamiques qui pourraient également avoir des conséquences sur la réussite du retour au travail. Le congé peut résulter principalement d'un trouble de santé mentale, comme une dépression ou de l'anxiété, mais plusieurs autres facteurs médicaux peuvent aussi avoir occasionné l'absence. Parfois, l'anxiété ou le stress ne sont que les symptômes d'une dynamique qui s'est établie au travail, et qui a pu contribuer au départ de l'employé. Cette même dynamique peut également susciter une appréhension au sein de l'équipe ou chez le gestionnaire quant au retour de l'employé.

Notre programme **Réintégration au travail à la suite d'une absence** est conçu de manière à aider le gestionnaire, l'employé et l'équipe à établir des relations sur de nouvelles bases et à entreprendre l'amélioration de l'environnement de travail afin, notamment, d'assurer le succès du retour de l'employé. Le programme utilise une approche proactive permettant d'aider le gestionnaire, l'employé et les membres de l'équipe à se préparer au retour, au cours des jours qui le précèdent. À ce moment-là, l'employé a été autorisé à reprendre le travail, ce qui signifie qu'il a été jugé apte à réintégrer son environnement de travail. S'il y a rechute, la cause se trouve souvent dans les relations tendues et la méconnaissance des besoins de chacune des parties concernées ou touchées. Pour remédier à ce problème, on doit notamment prendre conscience de ses propres agissements et en assumer la responsabilité, mais aussi comprendre que certaines situations peuvent nécessiter des approches et des perspectives différentes.

Le programme propose diverses options aux organisations, dont des séances d'encadrement individuel afin d'aider le gestionnaire et l'employé, ainsi que des séances animées en petits groupes visant à aider l'équipe à apaiser ses inquiétudes. Les séances, individuelles ou en groupes :

- sont dirigées par un professionnel;
- sont de nature extrêmement interactive; et
- se composent entre autres de périodes de verbalisation en groupe et d'activités partiellement dirigées permettant à l'équipe et au gestionnaire de se préparer au retour de l'employé.

Le but du programme **Réintégration au travail à la suite d'une absence** est notamment de fournir des conseils pratiques et des méthodes permettant de soutenir chacun lors du retour au travail d'un employé, autant pendant les premiers jours de travail que par la suite, en fonction de la situation. Le succès du programme repose sur le rétablissement du soutien, de la confiance et de perspectives positives. Il est essentiel que tous se mettent au diapason pendant toutes les phases de la réintégration afin d'en assurer la réussite, du point de vue de l'employé qui reprend le travail et de celui de toutes les autres personnes touchées par ce retour.

Nos interventions sont adaptées à chaque situation avec une grande précision et administrées par des conseillers spécialisés dont bon nombre d'entre eux ont de l'expérience clinique et en résolution de conflits.

Objectifs importants

- Encadrer les gestionnaires sur des stratégies de communication efficace; assurer une meilleure gestion des communications et une compréhension approfondie des motivations de toutes les parties concernées, avant, pendant et après la réintégration.
- Gérer les attentes de chacun.
- Supprimer les obstacles aux bonnes relations.
- Éduquer les diverses parties au moyen de séances d'encadrement, de conversations dirigées et de formations.
- Favoriser les conversations entre les personnes.
- Aider les membres de l'équipe à mieux comprendre la contribution qu'ils apportent au processus de retour au travail.

Structure du programme

- Séance initiale de consultation avec les principaux intervenants (c'est-à-dire, le représentant des RH, le gestionnaire de l'employé, le gestionnaire du dossier d'invalidité et tout autre membre de l'organisation désigné comme intervenant) afin de déterminer les mesures à prendre pour faire en sorte que le retour au travail soit réussi et harmonieux.
- Rencontres individuelles avec l'employé afin de connaître ses craintes et ses préoccupations, s'il y a lieu, ou tout problème relatif à son retour au travail.
- Informer le gestionnaire et l'encadrer à propos de son rôle dans le succès de la réintégration au travail, à l'égard de toutes les personnes concernées.

Morneau Shepell recommande d'organiser une séance de verbalisation et de formation, avec le consentement de l'employé qui retourne au travail.

Résultats attendus

- Les gestionnaires connaissent des stratégies de communication avec l'employé qui retourne au travail.
- Les gestionnaires maîtrisent les compétences leur permettant d'encadrer et de diriger les membres de leur équipe et l'employé qui reprend le travail avant, pendant et après sa réintégration.
- La confiance et les normes de conduite du groupe sont rétablies.
- La réintégration est une réussite pour l'employé qui reprend le travail et pour toutes les autres personnes concernées.

Solutions de formation en milieu de travail

La formation et le perfectionnement sont d'importants facteurs de réussite, tant pour les employés que pour l'organisation. En perfectionnant les connaissances et les compétences de vos gestionnaires et de vos employés, vous améliorez la fidélisation, l'engagement et la productivité de vos effectifs.

Chaque organisation est unique. En écoutant ce que nous disent les membres de votre équipe et en collaborant avec eux, nous serons mieux en mesure de comprendre la situation ainsi que les difficultés et les objectifs de votre organisation, et de vous recommander des programmes pertinents.

Nous offrons plus de 500 séances de formation par mois. Découvrez notre vaste gamme de services de formation, qui comprend notamment des outils d'apprentissage en matière de travail, de santé et de vie, des séances de formation spécialisée, des outils d'apprentissage interculturel et des services d'optimisation des milieux de travail.

Learn more today.

1 877 602-8890


workplacelearning@morneaushepell.com

morneaushepell.com

Téléchargez Mon PAE dès maintenant à partir de la boutique d'applications de votre appareil ou saisissez le code QR avec votre appareil.

morneaushepell.com

 @Morneau_Shepell

 Morneau Shepell

© Morneau Shepell Itée, 2016

